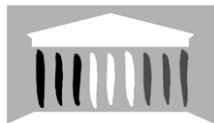


Document
mis en distribution
le 11 juin 2008



N° 932

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 22 mai 2008.

PROPOSITION DE LOI

*visant à l'instauration de **mesures de réparation** en faveur
des **orphelins de la guerre 1939-1945** pupilles de la Nation,*

(Renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à défaut de constitution
d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRÉSENTÉE

PAR MM. ALAIN NÉRI, JEAN-MARC AYRAULT, MICHEL
VERGNIER, FRANÇOIS PUPPONI, MME FRANÇOISE IMBERT,
M. DIDIER MIGAUD, MME CATHERINE GÉNISSON, MM. JEAN-
PAUL BACQUET, PATRICK ROY, ARMAND JUNG, JACQUES
VALAX, JEAN-JACQUES URVOAS, OLIVIER DUSSOPT,
MME MARTINE PINVILLE, MM. PHILIPPE TOURTELIER,
BERNARD DEROSIER, MICHEL MÉNARD, JEAN-CLAUDE
VIOLET, JEAN-YVES LE DÉAUT, MME AURÉLIE FILIPPETTI,
M. GUILLAUME GAROT, MMES PATRICIA ADAM, SYLVIE
ANDRIEUX, MM. DOMINIQUE BAERT, CLAUDE BARTOLONE,

CHRISTIAN BATAILLE, MME DELPHINE BATHO, M. GÉRARD BAPT, MME GISÈLE BIEMOURET, MM. SERGE BLISKO, PATRICK BLOCHE, CHRISTOPHE BOUILLON, MME MONIQUE BOULESTIN, M. PIERRE BOURGUIGNON, MME DANIELLE BOUSQUET, MM. FRANÇOIS BROTTES, THIERRY CARCENAC, BERNARD CAZENEUVE, GUY CHAMBEFORT, JEAN-PAUL CHANTEGUET, GÉRARD CHARASSE, ALAIN CLAEYS, JEAN-MICHEL CLÉMENT, MME MARIE-FRANÇOISE CLERGEAU, M. PIERRE COHEN, MMES CATHERINE COUTELLE, PASCALE CROZON, M. FRÉDÉRIC CUVILLIER, MME CLAUDE DARCIAUX, M. PASCAL DEGUILHEM, MME MICHÈLE DELAUNAY, MM. MICHEL DELEBARRE, MARC DOLEZ, RENÉ DOSIÈRE, JULIEN DRAY, JEAN-PIERRE DUFAU, WILLIAM DUMAS, JEAN-LOUIS DUMONT, JEAN-PAUL DUPRÉ, YVES DURAND, MME ODETTE DURIEZ, M. CHRISTIAN ECKERT, MME CORINNE ERHEL, M. ALBERT FACON, MME MARTINE FAURE, MM. HERVÉ FÉRON, PIERRE FORGUES, MICHEL FRANÇAIX, JEAN-LOUIS GAGNAIRE, MME GENEVIÈVE GAILLARD, MM. JEAN GAUBERT, JEAN-PATRICK GILLE, MME ANNICK GIRARDIN, MM. JOËL GIRAUD, DANIEL GOLDBERG, MMES PASCALE GOT, ÉLISABETH GUIGOU, M. FRANÇOIS HOLLANDE, MME SANDRINE HUREL, M. CHRISTIAN HUTIN, MME MONIQUE IBORRA, MM. MICHEL ISSINDOU, JEAN-LOUIS IDIART, SERGE JANQUIN, HENRI JIBRAYEL, RÉGIS JUANICO, JEAN-PIERRE KUCHEIDA, JÉRÔME LAMBERT, FRANÇOIS LAMY, MME COLETTE LANGLADE, MM. JEAN LAUNAY, GILBERT LE BRIS, JEAN-YVES LE BOUILLONNEC, MME ANNICK LE LOCH, M. BRUNO LE ROUX, MME MARYLISE LEBRANCHU, MM. MICHEL LEFAIT, PATRICK LEMASLE, JEAN-CLAUDE LEROY, BERNARD LESTERLIN, MICHEL LIEBGOTT, ALBERT LIKUALU, FRANÇOIS LONCLE, LOUIS-JOSEPH MANSCOUR, MME MARIE-LOU MARCEL, M. JEAN-RENÉ MARSAC, MMES MARTINE MARTINEL, FRÉDÉRIQUE MASSAT, MM. DIDIER MATHUS, KLÉBER MESQUIDA, JEAN MICHEL, ARNAUD MONTEBOURG, PIERRE MOSCOVICI, PIERRE-ALAIN MUET, PHILIPPE NAUCHE, HENRI NAYROU, MMES MARIE-RENÉE OGET, FRANÇOISE OLIVIER-COUCHEAU, DOMINIQUE ORLIAC, MM. MICHEL PAJON, JEAN-LUC PÉRAT, JEAN-CLAUDE PEREZ, MMES MARIE-FRANÇOISE PÉROL-DUMONT, SYLVIA PINEL, M. PHILIPPE PLISSON, MME CATHERINE QUÉRÉ, MM. JEAN-JACK QUEYRANNE, DOMINIQUE RAIMBOURG, MMES MARIE-LINE REYNAUD, CHANTAL ROBIN-RODRIGO, MM. ALAIN RODET, BERNARD ROMAN, ALAIN ROUSSET, RENÉ ROUQUET,

MICHEL SAINTE-MARIE, CHRISTOPHE SIRUGUE, PASCAL TERRASSE, MMES MARISOL TOURAINE, FRANÇOISE VALLET, MM. ANDRÉ VALLINI, MANUEL VALLS, ANDRÉ VÉZINHET, ALAIN VIDALIES, JEAN-MICHEL VILLAUMÉ, PHILIPPE VUILQUE et les membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche ⁽¹⁾ et apparentés ⁽²⁾,

députés.

(1) *Ce groupe est composé de :* Mmes Patricia Adam, Sylvie Andrieux, MM. Jean-Marc Ayrault, Jean-Paul Bacquet, Dominique Baert, Jean-Pierre Balligand, Gérard Bapt, Claude Bartolone, Jacques Bascou, Christian Bataille, Mme Delphine Batho, M. Jean-Louis Bianco, Mme Gisèle Biemouret, MM. Serge Blisko, Patrick Bloche, Daniel Boisserie, Maxime Bono, Jean-Michel Boucheron, Mme Marie-Odile Bouillé, M. Christophe Bouillon, Mme Monique Boulestin, M. Pierre Bourguignon, Mme Danielle Bousquet, MM. François Brottes, Alain Cacheux, Jérôme Cahuzac, Jean-Christophe Cambadélis, Thierry Carcenac, Christophe Caresche, Mme Martine Carrillon-Couvreur, MM. Laurent Cathala, Bernard Cazeneuve, Jean-Paul Chanteguet, Alain Claeys, Jean-Michel Clément, Mme Marie-Françoise Clergeau, MM. Gilles Coquempot, Pierre Cohen, Mmes Catherine Coutelle, Pascale Crozon, M. Frédéric Cuvillier, Mme Claude Darciaux, M. Pascal Deguilhem, Mme Michèle Delaunay, MM. Guy Delcourt, Michel Delebarre, Bernard Derosier, Michel Destot, Marc Dolez, Julien Dray, Tony Dreyfus, Jean-Pierre Dufau, William Dumas, Jean-Louis Dumont, Mme Laurence Dumont, MM. Jean-Paul Dupré, Yves Durand, Mme Odette Duriez, MM. Philippe Duron, Olivier Dussopt, Christian Eckert, Henri Emmanuelli, Mme Corinne Erhel, MM. Laurent Fabius, Albert Facon, Mme Martine Faure, M. Hervé Féron, Mmes Aurélie Filippetti, Geneviève Fioraso, M. Pierre Forgues, Mme Valérie Fourneyron, MM. Michel Françaix, Jean-Claude Fruteau, Jean-Louis Gagnaire, Mme Geneviève Gaillard, MM. Guillaume Garot, Jean Gaubert, Mme Catherine Génisson, MM. Jean-Patrick Gille, Jean Glavany, Daniel Goldberg, Gaëtan Gorce, Mme Pascale Got, MM. Marc Goua, Jean Grellier, Mme Élisabeth Guigou, M. David Habib, Mme Danièle Hoffman-Rispal, M. François Hollande, Mmes Sandrine Hurel, Monique Iborra, M. Jean-Louis Idiart, Mme Françoise Imbert, MM. Michel Issindou, Éric Jalton, Serge Janquin, Henri Jibrayel, Régis Juanico, Armand Jung, Mme Marietta Karamanli, M. Jean-Pierre Kucheida, Mme Conchita Lacuey, MM. Jérôme Lambert, François Lamy, Jack Lang, Mme Colette Langlade, MM. Jean Launay, Jean-Yves Le Bouillonnet, Mme Marylise Lebranchu, MM. Patrick Lebreton, Gilbert Le Bris, Jean-Yves Le Déaut, Michel Lefait, Jean-Marie Le Guen, Mme Annick Le Loch, M. Patrick Lemasle, Mmes Catherine Lemorton, Annick Lepetit, MM. Bruno Le Roux, Jean-Claude Leroy, Bernard Lesterlin, Michel Liebgott, Mme Martine Lignières-Cassou, MM. François Loncle, Victorin Lurel, Jean Mallot, Louis-Joseph Manscour, Mmes Jacqueline Maquet, Marie-Lou Marcel, MM. Jean-René Marsac, Philippe Martin, Mmes Martine Martinel, Frédérique Massat, MM. Gilbert Mathon, Didier Mathus, Mme Sandrine Mazetier, MM. Michel Ménard, Kléber Mesquida, Jean Michel, Didier Migaud, Arnaud Montebourg, Pierre Moscovici, Pierre-Alain Muet, Philippe Nauche, Henri Nayrou, Alain Néri, Mmes Marie-Renée Oget, Françoise Olivier-Coupeau, M. Michel Pajon, Mme George Pau-Langevin, MM. Christian Paul, Germinal Peiro, Jean-Luc Pérat, Jean-Claude Perez, Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont, MM. Philippe Plisson, François Pupponi, Mme Catherine Quéré, MM. Jean-Jack Queyranne, Dominique Raimbourg, Mme Marie-Line Reynaud, MM. Alain Rodet, Bernard Roman, René Rouquet, Alain Rousset, Patrick Roy, Michel Sainte-Marie, Michel Sapin, Mme Odile Saugues, MM. Christophe Sirugue, Pascal Terrasse, Jean-Louis Touraine,

Mme Marisol Touraine, MM. Philippe Tourtelier, Jean-Jacques Urvoas, Daniel Vaillant, Jacques Valax, Mme Françoise Vallet, MM. André Vallini, Manuel Valls, Michel Vauzelle, Michel Vergnier, André Vézinhét, Alain Vidalies, Jean-Michel Villaumé, Jean-Claude Viollet et Philippe Vuilque.

(2) Mme Chantal Berthelot, MM. Guy Chambefort, Gérard Charasse, René Dosière, Paul Giacobbi, Mme Annick Girardin, MM. Joël Giraud, Christian Hutin, Serge Letchimy, Albert Likuvalu, Mmes Jeanny Marc, Dominique Orliac, Sylvia Pinel, Martine Pinville, M. Simon Renucci, Mme Chantal Robin-Rodrigo, M. Marcel Rogemont et Mme Christiane Taubira.

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Le Gouvernement de la France a, très justement, reconnu le droit à indemnisation des orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites et racistes pendant la guerre de 1939-1945 par le décret n° 2000-657 du 13 juillet 2000, ce décret faisant suite au rapport du président Mattéoli demandé par le Premier ministre Lionel Jospin.

Dès la fin de l'année 2001, le Gouvernement a été sollicité par de nombreuses associations afin que d'autres orphelins dont les parents ont été victimes de la barbarie nazie puissent bénéficier des mêmes indemnisations que les victimes de la Shoah.

Le secrétariat d'État à la défense, chargé des anciens combattants organisa en 2002 la mise en place d'une commission pour répondre à cette nouvelle demande. Les travaux de cette commission présidée par l'ancien ministre Philippe Dechartre a abouti à la publication du décret n° 2004-751 du 27 juillet 2004, qui permet d'indemniser les orphelins de parents victimes de la barbarie nazi, morts en déportation, fusillés ou massacrés pour actes de résistance ou pour des faits politiques.

Une troisième catégorie de pupilles de la Nation, qui a souvent été déboutée dans le cadre des décrets de juillet 2000 ou de juillet 2004, sollicite une reconnaissance de la part de l'État. C'est celle dont les parents sont morts pour faits de guerre et reconnus par la mention marginale portée sur les registres d'état-civil : Mort pour la France.

Une proposition de loi a été déposée par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale le 20 décembre 2006. Elle avait pour fonction de répondre à l'honorable sollicitation de ceux des orphelins mentionnés. La fin de la XII^e législature n'a pas permis qu'elle soit discutée.

La présente proposition de loi vise à y remédier.

PROPOSITION DE LOI

Article 1^{er}

Toute personne reconnue pupille de la Nation, orphelin mineur pendant la période de la guerre de 1939-1945 et victime de la barbarie nazie, a droit à la reconnaissance de la Nation.

Article 2

L'acte de décès des parents de l'orphelin mineur défini à l'article 1^{er} doit porter la mention marginale « Mort pour la France ».

Article 3

La mesure de réparation est équivalente à celle définie par le décret n° 2000-657 du 13 juillet 2000 et du décret n° 2004-751 du 27 juillet 2004.

Article 4

Les modalités d'application de la présente loi sont fixées par décret en Conseil d'État.

Article 5

Les charges résultant pour l'État de l'application de la présente loi sont compensées, à due concurrence, par le relèvement des tarifs visés aux articles 575 et 575A du code général des impôts.